

L'ÉCHO DU VERGER



VIE CULTURELLE
45ÈME
ÉDITION DE LA
ST-GEORGES !
[P.8]





La tragédie humaine en Ukraine, aux portes de l'Europe, nous concerne. Vous êtes nombreux à vous être mobilisés pour la collecte de produits essentiels organisée par le Conseil Municipal. En complément, nous avons voté une aide financière. Des martinois se sont également portés volontaires auprès de la préfecture pour accueillir des réfugiés. Je vous remercie pour ces actions de générosité. Il nous faut plus que jamais être solidaire.

La pandémie COVID-19, qui est toujours avec nous, impacte nos organisations. Même si le plus compliqué semble derrière nous il faut rester prudents et optimistes.

Les travaux de la salle polyvalente se terminent et les utilisateurs vont pouvoir enfin retrouver un lieu rénové, fonctionnel et agréable pour le bien-être de tous. Les travaux de sécurisation qui couvrent la route de Montboulin, le carrefour des Labbes et la route d'Allogny ont débuté le 28 mars dernier. C'est un investissement important de plus de 500 000 €. Ces travaux s'inscrivent dans la continuité, pour faciliter et sécuriser les déplacements en cohérence avec les futurs programmes.

Notre étude de rénovation du centre bourg dans le cadre des Petites Villes de Demain (PVD) avance. Le périmètre et les fiches actions correspondantes sont maintenant définies. C'est un processus long et une nouvelle étude « Plan Guide » devra être réalisée dans les prochains mois afin de finaliser notre stratégie et notre plan d'actions. L'étude du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) arrive à son terme cette année. C'est dans un contexte très contraint réglementairement, notamment sur la réduction significative des surfaces urbanisables, que l'ensemble des communes des Terres du haut Berry a élaboré ce projet. Vous serez invités à vous exprimer lors de l'enquête publique qui se déroulera à la fin de l'été.

La Fibre Optique est maintenant déployée sur la très grande majorité du territoire communal (99%) ainsi les secteurs de Montboulin et des Rousseaux sont maintenant raccordés. La phase de commercialisation est en cours et l'objectif de 100 % raccordable pour 2025 devrait être tenu sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes.

Les travaux de création de la résidence seniors, après une première phase administrative vont pouvoir débuter au deuxième semestre pour une date d'ouverture prévue fin 2023. Cet investissement semble très attendu avec déjà plusieurs prises de contact pour de futurs résidents potentiels.

Sur le plan environnemental, en parallèle des travaux de rénovation énergétique de la salle polyvalente, nous travaillons toujours sur un espace protégé aux Près Bertaud près de l'école maternelle. Aussi nous avons été primés et mis en avant au niveau national avec le SIVY sur la protection des milieux aquatiques avec les travaux réalisés sur l'Auxigny.

C'est dans ce contexte extrêmement compliqué qu'un budget communal ambitieux mais responsable de plus de 2 millions d'euros en investissement a été voté au mois d'avril. Grâce à notre travail sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement nous améliorons notre capacité d'autofinancement. En effet, nous devons continuer nos investissements pour améliorer le cadre de vie de chacun tout en prévoyant de grosses dépenses à venir pour notre programme Petites Villes de Demain sans connaître le niveau des aides financières.

Les associations de la commune, si contraintes depuis deux ans, reprennent peu à peu leur rythme avec à nouveau des manifestations (Bourses, brocantes, marches, la Saint Georges, les courses cyclistes, 14 juillet....). Alors quoi de mieux pour les encourager que de venir nombreux les soutenir et se retrouver. Vous pouvez également adhérer et vous retrouver dans de multiples disciplines. Vous pouvez consulter notre site Internet pour les coordonnées. Nous sommes jumelés avec nos amis anglais du Lake District depuis plus de 10 ans et nous souhaitons que cette belle amitié puisse perdurer, alors n'hésitez pas à nous contacter si des bonnes volontés souhaitent donner un nouvel élan au comité.

Une bonne nouvelle, malgré les difficultés, la grande majorité des communes du canton se sont montrées favorables à l'organisation du comice qui se déroulera le weekend des 23 et 24 août 2023.

Enfin avec l'arrivée des beaux jours, comme chaque année je vous rappelle que le bruit est réglementé, pensez à vos voisins.

Fabrice Chollet
Maire de Saint -Martin-d'Auxigny



04

**Vie
communale**



**Vie
culturelle**

08



09

**Fête de la
musique**

**#60
MAI 2022**



Vie scolaire	7
Bibliothèque	11
Comptes-rendus des conseils municipaux	12
CCTHB	13
Travaux	14

Directeur de la publication : Fabrice Chollet
 Responsable de la commission : Anne-Marie Oswald
 Membres de la commission communication :
 Didier Pajon, François Thomas, Florence Clavier,
 François-Régis Thinat, Céline Compain.
 Crédits photos : Mairie de Saint-Martin-d'Auxigny -
 Tirage 1300 exemplaires.
 Conception et réalisation : Agence Terreweb

LES GENDARMES S'ENTRAÎNENT À LA MAIRIE DE SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY



En effet, la municipalité de SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY met régulièrement à la disposition des militaires de la communauté de brigades de SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY les salles communales pour faciliter leurs formations au plan local. Cette collaboration entre collectivité locale et gendarmerie a permis notamment, le 25 février dernier, de réaliser la formation continue des militaires dans le domaine législatif et réglementaire de l'usage des armes.

Les gendarmes ont été mis en situation opérationnelle, à l'aide de vidéos projetées sur grand écran et de répliques de l'armement de dotation modèle « air soft ». L'occasion pour eux de réaliser les gestes opérationnels dans un cadre réaliste, tout en insistant sur la dimension légale.



Par ailleurs, ces instructions sont également l'occasion de mettre à l'honneur les militaires qui se sont particulièrement illustrés au cours d'interventions, réelles cette fois-ci. Ainsi, cinq lettres de félicitations rédigées par le commandant de groupement ont été remises en main propre par le commandant de la Communauté de brigades aux intéressés, soit que ces derniers ont réalisé des actes d'enquête indispensables pour confondre les auteurs de délits, soit qu'ils ont été blessés en service au cours d'interpellations.

Gageons que cette entente entre la mairie de SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY et l'équipe des militaires de la gendarmerie portera à l'avenir de nouveaux fruits.

Lieutenant SÉNIÉ

La brigade est ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h, et le dimanche de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Les gendarmes de la brigade sont joignables au 02.48.66.69.00 (composer le 17 en cas d'urgence 24h/24).

Rendez-vous en ligne : <https://lannuaire.service-public.fr/>



DIFFÉRENTS DISPOSITIFS SONT MIS GRATUITEMENT À VOTRE DISPOSITION :

L'OPÉRATION TRANQUILITÉ VACANCES

Ce dispositif permet de sécuriser votre domicile, lorsque vous vous absentez pour vos vacances, par le passage d'une patrouille à des heures variées, de jour comme de nuit. Il suffit d'en faire la demande auprès de la gendarmerie.

L'OPÉRATION TRANQUILITÉ SENIORS

Cette opération mise en place par le Ministère de l'Intérieur depuis le 1er juillet 2010, au bénéfice des personnes âgées, permet de les protéger, dans le cadre du plan "canicule" ou contre les atteintes dont elles pourraient être victimes : cambriolages, escroqueries... Pour en bénéficier, il suffit simplement de se signaler à la gendarmerie.

LE CORRESPONDANT DÉFENSE DANS VOTRE COMMUNE

Ses Objectifs

Faire rayonner l'esprit de défense sur notre territoire ! Il est localement un lien, un vecteur d'information, un point de contact pour tous, en matière de défense : jeunes scolarisés ou non, actifs, retraités, associations, entreprises, élus... Il est l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires de son département pour les questions de défense et de relations Armée-Nation. Il sensibilise ses concitoyens aux questions de Défense.

Son Rôle / Ses Missions

Sa mission s'organise autour de trois axes : le parcours citoyen, l'information sur la Défense et enfin, la solidarité et la politique de mémoire.

1 - LE PARCOURS CITOYEN

QUELLE EST SA PLACE DANS LE PARCOURS CITOYEN ?

- Il met à disposition et diffuse toute l'information nécessaire au recensement dans sa commune.
- Il participe en qualité d'intervenant à la Journée Défense et Citoyenneté.
- Il est en contact avec les membres de la communauté éducative pour aider à la mise en œuvre de l'enseignement de la Défense.

QU'EST-CE QUE LE PARCOURS CITOYEN ?

Le Parcours citoyen existe depuis la suspension du service militaire en 1997. Il comprend 3 étapes successives obligatoires :

1. L'enseignement de la Défense en classes de collège et lycée.
2. Le recensement en mairie de résidence à partir de 16 ans.
3. La Journée Défense et Citoyenneté (ex-JAPD) devant être effectuée entre la date du recensement et 25 ans.

Pour en savoir plus : www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete

2 - L'INFORMATION SUR LA DEFENSE

QUELLES ACTIONS MÈNE-T-IL EN MATIÈRE D'INFORMATION SUR LA DÉFENSE ?

- Il participe aux réunions d'information avec les autorités militaires du département.
- Il informe les jeunes et ses concitoyens sur les métiers de la Défense et renseigne sur les modalités d'accès aux emplois civils et militaires.
- Il présente à ses concitoyens les différentes voies possibles pour s'impliquer dans les « activités de défense ».

QUE SONT LES ACTIVITÉS DE DÉFENSE ?

- Ouvertes aux citoyens recensés, il s'agit :
 - Du volontariat : dans les activités de défense ou dans les armées de 18 à 25 ans, expérience professionnelle rémunérée, de 1 à 5 ans.
 - Des préparations militaires : de 18 à 30 ans, stages d'initiation de 1 à 4 semaines au sein des forces armées
 - Des réserves : à partir de 18 ans. Réserve citoyenne, ou réserve opérationnelle soit 5 à 30 jours par an dédiés au renforcement des capacités militaires des forces armées.

Pour en savoir plus : www.defense.gouv.fr/reserves

3 - LA SOLIDARITE ET LA MEMOIRE

QUEL EST SON RÔLE EN MATIÈRE DE SOLIDARITÉ ET DE MÉMOIRE ?

- Il appuie concrètement la sensibilisation des jeunes générations à la mémoire des conflits.
- Il est un lien avec les associations d'anciens combattants pour prendre part aux actions de solidarité envers les vétérans et leurs proches.

EN QUOI CONSISTENT LES ACTIONS DE SOLIDARITÉ ET DE MÉMOIRE ?

- Participation aux commémorations.
- Organisation de visites de sites, d'expositions, de conférences, de rencontres avec des témoins...
- Soutien aux projets éducatifs : organisation de cérémonies pédagogiques.

Pour en savoir plus : www.onac-vg.fr



Votre Correspondant Défense

Florence CLAVIER

- 43 ans, mariée, 3 enfants
- Travaille dans le secteur de la défense depuis 20 ans
- Commandant dans la Réserve Citoyenne de l'Armée de Terre
- Disponible sur RDV à la Mairie



2 NOUVELLES PRATICIENNES

Naturopathe et réflexologue certifiée par l'IFSH de Tours, Audrey BECHAR-BOUQUIN est en activité depuis fin 2020. Elle a créé son cabinet au 7 rue de la vallée où elle reçoit un public de tout âge.

Elle propose une prise en charge globale de problématiques diverses avec des bilans en naturopathie ou des séances de réflexologie (plantaire, auriculaire, endonasale) afin de vous accompagner sur le chemin du mieux-être. Spécialisée dans l'accompagnement de la femme et des enfants, elle reçoit sur rendez-vous les mardis, jeudis, vendredis et samedis et propose régulièrement des ateliers en petits groupes sur diverses thématiques.

Elle a été rejointe par Amélie LE DIOURON, Praticienne en Hypnose et PNL et Coach en développement personnel et professionnel certifiée. L'hypnose va permettre de travailler sur différentes problématiques telles que la gestion des émotions, des peurs et des angoisses, mais va aussi permettre de se libérer de ses traumatismes du passé et de retrouver confiance en soi. Le coaching va permettre à l'atteinte de ses objectifs de vie, que ce soit sur le plan personnel ou professionnel. Amélie reçoit au cabinet les lundis, mercredis et samedis matin sur rendez-vous.



BON À SAVOIR

La FNATH Centre-Est, Association des Accidentés de la vie, tient des permanences à Saint-Martin d'Auxigny.

Elles ont lieu sur rendez-vous. Si vous êtes victime d'un accident de la vie, nous pouvons vous conseiller et vous défendre. Nous intervenons principalement dans les domaines suivants :

- Accident ou maladie professionnelle : reconnaissance, contestation du taux d'Incapacité Permanente Partielle
- Accident de trajet, accident de la vie privée, erreur médicale, amiante, infraction
- Burn-out, stress et harcèlement
- Aide concernant les dossiers d'invalidité et de MDPH...

Si vous souhaitez en savoir plus ou vous inscrire à une de nos permanences, nous nous invitons à nous contacter au :

02 36 24 64 48 ou 03 25 73 11 51
ou par mail **fnath10.89@gmail.com**

ÉTAT CIVIL 2021

NAISSANCES

« Qui accueille un enfant a une lumière nouvelle qui brille dans les yeux » (Proverbe persan)

- 04 janvier : Aloïs ROBLET
- 19 janvier : Paul DABONNEVILLE
- 09 mars : Neylo HUGON
- 18 avril : Owen RIGNAULT
- 23 mai : Lélia GUIGNARD
- 15 juin : Arthur BOULAY
- 2 juillet : Léona MORLIXA
- 13 juillet : Anna WANG BOURGEOIS
- 20 juillet : Ellie CARREL
- 28 juillet : Emma DARCHY
- 12 août : Noam BOIRON
- 16 août : Elorine HURÉ
- 01 septembre : Arthur GOYETCHE
- 06 septembre : Albane GRELAT
- 09 septembre : Apolline ROUSIERE BESSON
- 13 septembre : Mia DA SILVA
- 17 septembre : Milo BARUSSEAU
- 17 septembre : Clara MIHIET
- 27 septembre : Léo CABELLO
- 17 novembre : Timao JOUANIN
- 10 novembre : Noah POIRIER
- 30 novembre : Riley LACROIX
- 22 décembre : Elyam COCHETEUX THIEFFRY
- 27 décembre : Marie SÉNIÉ
- 28 décembre : Marlone BARTOLO

MARIAGES - Ils se sont dit « Oui »

- 03 avril : Natacha AUGUSTIN et Loïc GILLET
- 22 mai : Charlène, RALICHON et Guillaume CLERC
- 05 juin : Lucie LOISEAU et Valentin CHOLLET
- 05 juin : Peggy VAYSETTES et Cyril HUCHET
- 12 juin : Lucie FALLER et Jossua DEPLAIX
- 26 juin : Maryne CLAVIER et Gérald ANDRIEUX
- 03 juillet : Justine HÉRAULT et Romain YERNAUX
- 07 août : Mélodie PAJON et Olivier LESAGE
- 07 août : Sonia GAUDRY et Loïc CHARTIER
- 28 août : Virginie ROUX et Fabrice FIERVAL
- 30 octobre : Patricia POSER et Christian FLÈCHE

DÉCÈS - « Le souvenir est le parfum de l'âme » (George Sand)

- 15 janvier : Madeleine GIRARD née CRÉTIN
- 16 février : Jean PICOT
- 19 mars : Frédéric GUT
- 31 mars : Briana JOUANIN GUILLEMOT
- 02 avril : Francine DEMOULE née TRENSON
- 05 avril : Paulette BEZET née THÉPIN
- 02 mai : Louis DURIF
- 30 juillet : Valérie TOGNI née DOMANGE
- 02 août : Yvette BELLEVILLE née BERJAMIN
- 09 août : Simone MOULON née THÉPIN
- 20 octobre : Jean RENAUD
- 06 novembre : Gilles MIGONNEY
- 22 novembre : Maria PEREIRA DE BARROS
- 28 novembre : Alain BOLLARD
- 30 novembre : Alzira DA SILVA née ALVES DOS SANTOS
- 15 décembre : Manuel DA SILVA
- 24 décembre : Nathalie DONAT née DA SILVA

NOUS AVONS PRÉPARÉ LE PRINTEMPS AVEC LES CM !



Début mars, avec les CM2, nous avons ajouté deux nouveaux carrés de jardins aux 8 déjà présents au presbytère. Ces nouvelles constructions facilitent l'activité jardin des Ce1 et Ce2 car plus d'enfants pourront jardiner en même temps.

La minutie et la rigueur étaient de pair pour mener à bien ce travail. Malgré parfois quelques erreurs de montage (vite corrigées), la classe de CM2 avec le sourire, et la bonne humeur, a apprécié cette séance de bricolage.



Une semaine après les travaux de bricolage des CM2, nous semons des fleurs « en pied de mur » rue de la Vallée, parking de la Salle Sainte Jeanne et le long de l'école élémentaire avec les CM1. D'abord je leur ai expliqué l'intérêt de cette opération : embellissement de nos trottoirs, acceptation des herbes spontanées (mêlées avec les fleurs), favoriser les insectes pollinisateurs... Ensuite « Armés » de binettes, râteaux et autres griffes, les petits jardiniers ont gratté, semé et tassé sur les différentes zones définies.

L'activité s'est très bien déroulée et l'année prochaine, nous augmenterons le nombre de zones à semer tant l'engagement et la volonté de bien faire étaient présents chez les enfants. Pour le sérieux et l'intérêt du travail réalisé, je tenais à remercier les élèves des classes de CM1 et CM2 de l'école élémentaire de Saint Martin d'Auxigny.

Jean-Louis BOULANGEOT



Service civique à l'école maternelle

Depuis le 1er janvier, l'école maternelle accueille Arthur Desmoules qui effectue son service civique jusqu'au 30 juin 2022.

Habitant des Aix d'Angillon, Arthur a 18 ans, et fait une pause dans ses études après un BAC Pro commerce.

Parfaitement intégré par l'équipe enseignante et adopté par les enfants, il participe et apporte son soutien à toutes les activités, tous les jours d'école. Fort de cette expérience, il reprendra ses études au mois de septembre, et réfléchit à une possible réorientation dans la petite enfance.

Carnaval



La reine des Neiges, Spiderman et Harry Potter et autres personnages étaient bien représentés lors de cette édition 2022 du Carnaval ! Ce samedi 12 mars 2022, les enfants de Saint Martin d'Auxigny ont enfin pu renouer avec une tradition mise de côté depuis 2 ans ! Ce ne sont pas les quelques

gouttes de pluie qui ont arrêté le cortège mené tambour battant par l'Indépendante ! Après une pause bien méritée avec crêpes et jus de fruits, tout le monde s'est remis en marche pour la Salle Sainte Jeanne où attendaient des stands de jeux comme un avant-gout de kermesse avant l'heure !

MARCHE DES SOURDS DU CHER



459 marcheurs se sont retrouvés pour cette édition 2022 de la marche des sourds du Cher.

Avec 2 ans de retard (le Covid en est la cause !) le Maire de Saint Martin, Fabrice Chollet, a remis au président de l'association, un trophée fêtant les 20 ans de la manifestation.



SORTIE NATURE

Sortie Nature le 12 février dans le cadre de l'inventaire de la biodiversité de la commune. Nous étions une quinzaine, petits et grands sur la piste des animaux de nos campagnes. Une empreinte, une trace, un trou dans un arbre...durant 1h 30 nous avons appris beaucoup sur la biodiversité qui nous entoure.



45ÈME ÉDITION DE LA ST-GEORGES

Dimanche 3 avril, c'était la fête au village de St Martin ! Un cortège de berrichons composé d'anciens bâtonniers, d'arboriculteurs et de Martinois, emmené par la musique du Troupiau de St Michel déambulait dans les rues et se dirigeait vers l'église où le grand orgue résonnait pour l'occasion.

Yves Bénard, arboriculteur à la Rose recevait des mains de la jeune arboricultrice, Marion Laroche, le bâton de St Georges, souhaitant que celui-ci veille sur le verger forestin : des souhaits d'actualité en cette journée qui allait précéder une nuit de gel, tant redouté par toute la profession. La fête s'est poursuivie par le vin d'honneur et le déjeuner animés par les musiciens du Troupiau et de l'Indépendante, le tout dans une ambiance conviviale soutenue par le comité des fêtes.

Fête de la musique

Après 2 années d'absence, 2020 à cause du Covid et 2021 à une mauvaise météo, nous allons retrouver la joie de se réunir pour fêter la musique **le Samedi 18 juin à partir de 19h00** sur la place de la mairie. (repli dans la salle des fêtes en cas de mauvais temps).

Organisée par St Martin en Fête (le Comité des Fêtes, l'Amicale de La Rose et l'Indépendante), vous trouverez sur place, restauration et buvette. Vous pouvez également apporter votre pique-nique.

AU PROGRAMME CETTE ANNÉE



La Chanteuse **MÉLANIE D'ISS**

– Chansons variété Française –



Le Groupe « **LES BRETELLES ROUGES** »

– Jazz festif –



L'INDÉPENDANTE DE ST MARTIN



L'Indépendante de St Martin



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2022



**DIM.
22 MAI**
TROC PLANTES
Sur le marché

**MER.
1^{ER} JUIN**
**14H00 / 18H30 :
DON DU SANG**
Salle des fêtes



**DIM.
29 MAI**
**16H00 :
CONCERT DE
L'INDÉPENDANTE**
Salle des Fêtes



**SAM.
18 JUIN**
**18H00 : FÊTE
DE LA MUSIQUE**
Place de la Mairie

VOIR PROGRAMME
PAGE 9



**JEU.
14 JUILLET**
**TOUTE LA JOURNÉE :
FÊTE NATIONALE**
Rues du bourg, Mairie,
étang de la Salle

OFFRE GROUPES

La bibliothèque travaille en partenariat avec la crèche Haut Comme Trois Pommes et les écoles de la commune. C'est dans ce cadre que sont organisées régulièrement des animations pour la petite enfance et les écoles. Des créneaux dédiés à ces groupes permettent de réaliser des animations et/ou des séances de prêt de livres. Chaque année un catalogue est proposé aux enseignants dès le mois de juin, les invitant à choisir les animations pour leur classe et pour l'année scolaire.

Retour en images

Le Tablier enchanté,

La bibliothèque accueille les enfants de la crèche Haut Comme trois pommes tous les quinze jours en proposant des découvertes d'albums, des comptines et des chansons. Cette fois, les enfants ont découvert le tablier enchanté. Un jardin dans lequel ils ont pu découvrir Myrtille la timide chenille partie à la rencontre du petit escargot, de lapin ou encore du jardinier au rythme des saisons.



Un accueil de classe pour un prêt de livres.

Six classes sont accueillies dans ce cadre et viennent une fois par mois en moyenne. Les classes de l'école maternelle bénéficient quant à elles de séances d'animations hors les murs. Des séances découverte de la bibliothèque sont prévues après avril.

L'agenda DU VERGER DES LIVRES

MAI-JUIN

• 25 MAI / ON FÊTE LA BIODIVERSITÉ

- **14h** : Jeux 4 saisons au jardin prêté par la médiathèque départementale du Cher
- **15h** : Atelier nature avec J-L. Boulangeot
- **16h** : Sortie observation des hirondelles avec Nature 18
- **17h** : Atelier « Création d'un nichoir pour les hirondelles » avec Nature

• DU 19 MAI AU 10 JUIN

EXPOSITION SUR LES EFFRAIES DES CLOCHERS avec le Muséum d'histoire naturelle de Bourges Charpentier

SEPTEMBRE

• **DU 5 AU 30 SEPTEMBRE**
EXPOSITION ARTISTIQUE
avec Sylvie Broussard
Boileau

Conseil municipal du 1er Février 2022

Personnel

1. Validation du document unique d'évaluation des risques professionnels
2. Validation du plan de prévention des risques psycho-sociaux (RPS)
3. Convention de formation à l'utilisation du Site Emploi Territorial (SET)
4. Recrutement d'un vacataire

Finances

5. Budget principal : autorisation du maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2022
6. Demande de DETR ou DSIL à l'Etat pour la création d'une voie d'accès à la résidence seniors
7. Demande de DETR ou DSIL à l'Etat pour la réalisation du plan d'adressage de la commune
8. Demande de subvention DETR ou DSIL à l'Etat pour la réhabilitation d'un terrain de tennis
9. Demande d'une subvention au Département du Cher pour l'acquisition du bâtiment AE220
10. Remboursement des frais engagés par Mme OSWALD
11. Contrat de prestation de services sur l'optimisation de la dette

Intercommunalité

12. Convention avec la CCTHB et remboursement de la mutualisation des frais de transport de l'école élémentaire vers le gymnase – Année scolaire 2020 2021

Ordre public

13. Convention relative au service de fourrière des chiens par la SBPA pour l'année 2022

Patrimoine communal

14. Convention de partenariat avec Enedis dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain »
15. Acceptation du don de Mme DUCAZAU
16. Vente de la parcelle ZM 160
17. Acquisition d'une portion de la parcelle AE 136
18. Echange de terrains avec la CCTHB
19. Acquisition des parcelles ZL 180, ZL 178, ZL 176 en vue d'élargir le chemin rural des Noues aux Chéneaux
20. Acquisition de la parcelle AI 303 en vue d'élargir le chemin rural des Arpents aux Bénards
21. Cession d'une portion de chemin rural dit des Rousseaux aux Réteaux et modification du tracé par l'acquisition de la parcelle AB 275

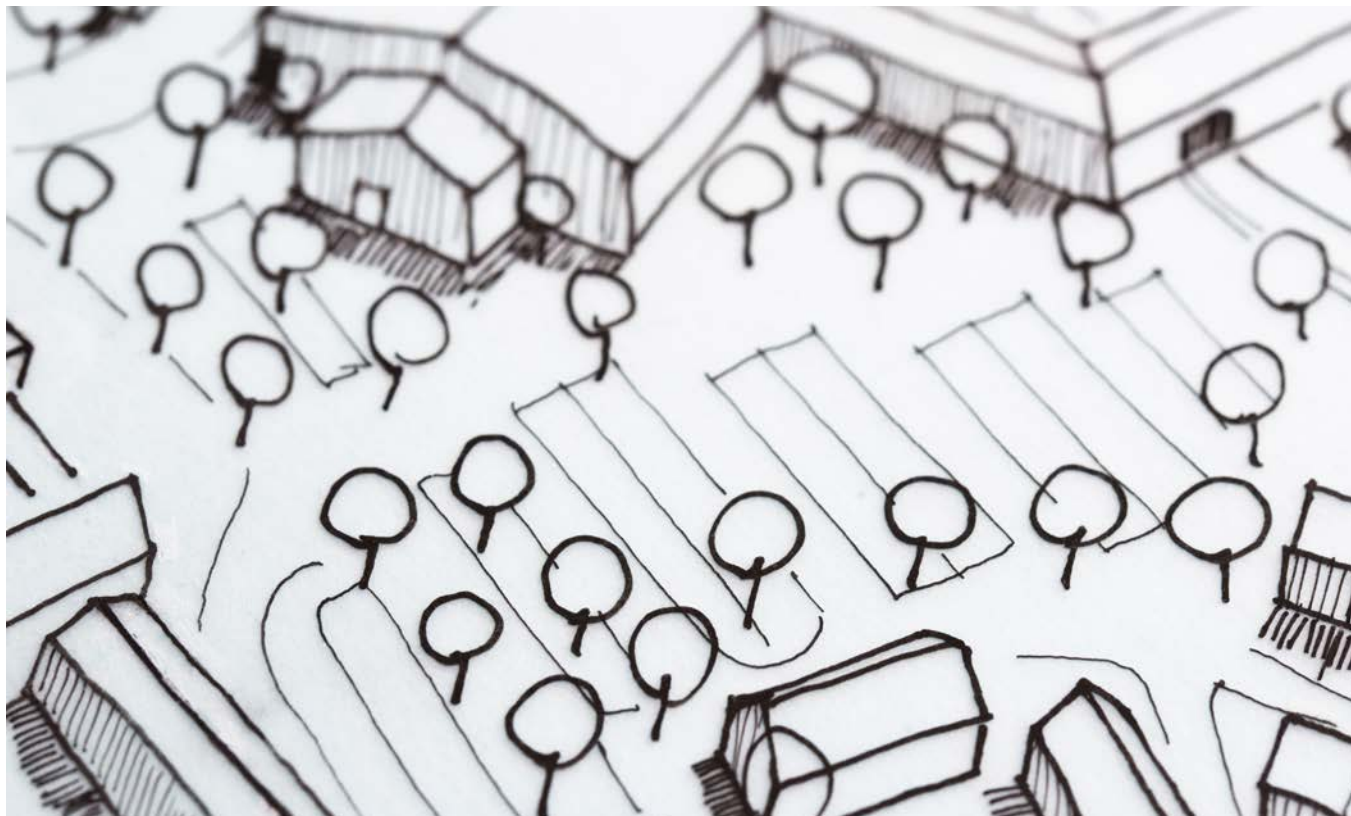
Institutions

22. Désignation du représentant suppléant du conseil municipal auprès de la commission communautaire « Communication » suite à la démission de M. Baudouin LE ROUX
23. Désignation du référent « sécurité » suite à la démission de M. Baudouin LE ROUX
24. Composition et élections des représentants du conseil municipal au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale suite à la démission de M. Baudouin LE ROUX

Questions diverses

- Débat sur la protection sociale complémentaire

**NOUS VOUS RAPPELONS QUE LES PROCES-VERBAUX
DES CONSEILS MUNICIPAUX SONT CONSULTABLES SUR
LES PANNEAUX D'AFFICHAGE DE LA MAIRIE ET SUR LE
SITE DE LA COMMUNE.**



PLUi : la suite

La procédure Plan Local d'Urbanisme Intercommunal sur l'ensemble du territoire des Terres du Haut Berry arrive dans sa phase de validation.

Trois réunions publiques ont été réalisées les 23 et 25 février dernier à Allogny et à Rians. Le conseil communautaire a validé le projet lors du conseil communautaire du 31 mars.

A partir de cette date, les conseils municipaux des 30 communes ont 3 mois pour débattre et valider le projet de PLUi.

Ensuite, une enquête publique sera diligentée sur l'ensemble des communes afin de recueillir les diverses demandes des administrés suivie d'un court délai nécessaire aux commissaires enquêteurs pour rendre leur avis.

Suite au rapport final, la collectivité devra se prononcer sur l'ensemble des demandes afin de produire le projet définitif aux services de l'Etat.

Le PLUi définitif sera alors validé ou non par le Préfet du Cher pour le mois de décembre 2022 ou janvier 2023 pour application immédiate si l'avis est positif.

Les travaux tant attendus de la phase 2 de déploiement de la fibre optique sont maintenant terminés sur notre commune pour laisser la place à la phase de commercialisation.

UN POINT SUR LES TRAVAUX



TRAVAUX VOIRIE TRANCHE 2

(Route d'Allogny- Route de Montboulain)

Les travaux de voirie sont en cours,
les zones concernées sont :

- Le secteur de l'école maternelle
- Les carrefours Route de l'Etang avec la Route de Montboulain & la Route d'Allogny

Ces travaux devraient être terminés fin juillet 2022 (hors espaces verts). En plus des travaux de réfection de voirie, la création de trottoirs Route d'Allogny et de plateaux ralentisseurs Route de Montboulain et d'Allogny est prévue. Les services de collecte des ordures ménagères resteront en fonctionnement ainsi que le service de ramassage scolaire. La Route de l'Etang sera fermée à la circulation à la hauteur de la Route d'Allogny du 18 au 22 juillet 2022.

ECOLE ROUTE DE MONTOULIN

Pendant la période de congés de Pâques
divers travaux ont été réalisés.

Une salle de classe a été repeinte.

La réfection du sol de 3 classes ainsi que
l'espace bibliothèque ont été réalisés par
l'entreprise LEBAS de Saint Palais pour un
montant de 18 471,12 €.

La salle de restauration va être repeinte
durant les congés d'été. Des travaux de
climatisation dans la zone cuisine vont être
entrepris. Du remplacement de mobilier est
également prévu. Une réflexion est en cours
pour le remplacement de la toiture et son
isolation.

FIBRE

L'ensemble des bâtiments communaux est raccordé à la fibre.
Les installations donnent entière satisfaction.



SALLE POLYVALENTE

Le chantier de réhabilitation de la Salle
Polyvalente se poursuit avec une fin prévue
fin mai. Des aménagements extérieurs ont été
prévus pour permettre l'accès aux personnes
à mobilité réduite. L'ouverture de la 3ème
passerelle sur l'Auxigny permettra la liaison
entre la Salle Polyvalente et la Place du Pont.

TRAVAUX EN REGIE

Mise en peinture d'un bureau de permanence et du local anciennement occupé par le syndicat d'eau. Remise à niveau de l'isolation sous toiture des 3 chalets situés au camping.



LOTISSEMENT CLOS DU VERGER (1ère TRANCHE)

Une parcelle reste à vendre.
Une haie paysagère a été plantée de long de la Route de l'Etang par l'entreprise PARCHANTOUR pour un montant de 3 907,99 €.
Une réflexion est en cours pour la mise en chantier de la tranche 2.

EGLISE

Une nouvelle commande électrique des cloches va être installée et la mise en conformité du parafoudre sera faite durant l'été.

L'ensemble de ces travaux sera réalisé par les entreprises BODET pour un montant de 4 735,90 € (commande cloches) et France PARATONNERRES 539,35 € (parafoudre)

Un défibrillateur va être installé prochainement à proximité du caquetoire.

ECOLE ELEMENTAIRE

L'installation d'un réseau (câblage informatique) a été réalisé sur l'ensemble du bâtiment pour une utilisation optimum du réseau internet.
3 classes seront équipées prochainement d'un vidéo projecteur.

L'ensemble de ces travaux a été réalisé par l'entreprise HOFFELIN pour un montant de 13 827 € subventionné à hauteur de 70% par l'Etat grâce au plan France Relance.

Retrouvez
toutes les
informations
de la commune
sur l'appli
Panneau Pocket !



Egalement + d'actus sur :

www.stmartin-auxigny.fr



www.stmartin-auxigny.fr
Tél. : 02 48 66 61 61
Email : contact@stmartin-auxigny.fr